

Parent'Ailes

Accueil de jour petite enfance

RÉSUMÉ

Le projet et ses objectifs

Parent'Ailes est un service d'accueil de jour destiné à des enfants âgés de 0 à 6 ans. Conçu comme une alternative au placement, il vise d'une part à favoriser l'épanouissement de l'enfant et à soutenir son développement; d'autre part à accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif et à valoriser et renforcer les compétences parentales.

Cadre et modalités d'intervention

Le service intervient dans un cadre administratif ou judiciaire. La prise en charge prend la forme d'un placement au domicile des parents assorti d'une obligation de fréquenter l'accueil de jour. Les enfants bénéficient d'un accompagnement quotidien sur mesure, sans avoir à subir de rupture, ni avec leur milieu familial, ni avec leur milieu scolaire. La prise en charge s'appuie sur des ateliers éducatifs proposés aux parents et aux enfants, sur des visites à domicile et sur l'organisation de sorties et de moments festifs.

DATE DE PUBLICATION

Décembre 2016

LOCALISATION

Haut-Rhin (68)

PUBLIC CIBLE

0-6 ans

TYPE D'INTERVENTION

Accueil de jour

THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Étayage parental

SITE INTERNET DU DISPOSITIF

PRÉSENTATION DE L'ACTION

INTITULÉ, ANCIENNETÉ ET LIEU D'IMPLANTATION

Le service d'accueil de jour Parent'Ailes a ouvert à Mulhouse le 1^{er} mars 2011.

SERVICE GÉRANT L'ACTION

Le service est sous la responsabilité de l'association L'Ermitage, qui gère également une pouponnière, deux centres maternels, un centre parental, ainsi qu'un centre de formation Accordages.

PERSONNE À CONTACTER

Jean-Marc Dezeque, directeur de l'Ermitage.
51 boulevard Gambetta, CS 11105, 68 052 Mulhouse cedex
Coordonnées téléphoniques : 03 89 44 08 30
poup.centrematernel@ermitage.fr
www.ermitagemulhouse.fr

ÉCHELLE DE L'ACTION (GÉOGRAPHIQUE, NOMBRE D'USAGERS CONCERNÉS)

L'accueil de jour est habilité pour accueillir 10 enfants. Il est situé en plein centre-ville de Mulhouse à proximité des transports en commun. Le service est pensé pour des familles habitant à 30 minutes maximum de trajet.

CADRE JURIDIQUE

Les enfants sont accueillis sur la base de prestations administratives ou de mesures judiciaires (90 %) de « placement au domicile » des parents avec obligation de fréquenter l'accueil de jour. Extrait d'un jugement : « *Dans ce contexte est préconisée une mesure de placement, les analyses et les constats rejoignant les observations et propositions du service d'AEMO. Nonobstant le défaut d'adhésion de Mr... et Mme..., il apparaît qu'un dispositif de protection de plus grande proximité et doté d'une possibilité de réactivité immédiate aux insuffisances des adultes est indispensable, le seul accompagnement en milieu ouvert ne suffisant pas à palier les carences et difficultés parentales, préjudiciables au développement et à l'équilibre et à la construction de l'enfant. L'enfant sera par conséquent confié à la Direction de la Solidarité sous la forme d'une prise en charge en Accueil de jour, pour une durée d'un an.* »

Les mesures sont d'une durée de 6 mois ou 1 an renouvelable.

L'accueil de jour développe son action dans le cadre d'une autorisation du conseil départemental du Haut-Rhin, service de l'aide sociale à l'enfance. Le DIPEC est établi dans le mois qui suit l'admission.

FINANCEMENT

L'accueil de jour est financé à 100 % par le département du Haut-Rhin. Ce service d'une capacité de 10 enfants est ouvert 6 jours sur 7. Le taux d'occupation à 100 % correspond à 3130 journées par an. Le prix de journée en 2016 a été établi à 121,91 €.

ÉLABORATION DU PROJET

CRITÈRES AYANT MOTIVÉ LE PROJET

L'association a répondu à un appel d'offre de 2009 du département du Haut-Rhin. L'objectif était de proposer un accueil spécifique pour les très jeunes enfants qui répondent à leurs besoins.

PERSONNE(S) À L'INITIATIVE DU PROJET

Monsieur Jean-Marc Dezeque, directeur
Madame Marie-Odile Sibre, adjointe de direction pédagogique et clinique.

RÉFÉRENCES À UN PROJET DU MÊME TYPE

Le travail est réalisé en appui sur l'expérience et les références des autres services de l'association l'Ermitage (pouponnière, centres maternels et centre parental, centre de formation Accordages). Parent'Ailes est le seul service d'accueil de jour du département à accueillir des enfants de cette tranche d'âge – les autres accueillent les enfants à partir de 3 ans.

RÉFÉRENCES THÉORIQUES

Le principal référentiel de travail de l'équipe est la pédagogie Pikler-Lóczy qui insiste sur les repères matériels et affectifs, la stabilité et la continuité dans la vie quotidienne. Cette pédagogie, centrée sur les besoins de l'enfant en collectivité, constitue une référence très précise pour le diagnostic et la prise en charge. Les références psychanalytiques, particulièrement la pensée de D. Winnicott, sont également mobilisées.

PUBLIC VISÉ

Le service accueille des enfants âgés de 0 à 6 ans, confiés à l'ASE. Les problématiques familiales justifiant l'accueil sont diverses (négligences importantes, carences éducatives, troubles du comportement observés chez les enfants, cumul de précarités matérielle, intellectuelle et psychique etc.). La durée des prises en charge est en moyenne de 10 à 15 mois. Il y a très peu, voire aucun accueil d'urgence. En pratique, une majorité d'enfants de 3-6 ans est accueillie, bien que le service ait été pensé pour des accueils plus précoce.

MOYENS EN PERSONNELS, FINANCIERS, LOCAUX SOLICITÉS OU ADAPTATION DES MOYENS EXISTANTS

L'équipe est pluridisciplinaire, elle comprend un directeur, une adjointe de direction pédagogique et clinique, une adjointe de direction pôle MECS spécialisées, une coordinatrice, une psychologue (1/4 temps), une puéricultrice, une auxiliaire de puériculture, trois éducateurs de jeunes enfants, (dont un est à 1/2 temps), un moniteur-éducateur (un apprenti EJE). Un médecin (médecin vacataire en PMI) est présent 6 h par mois. L'équipe éducative est mixte, il y a 2 hommes et 5 femmes.

Le service dispose de locaux organisés sur deux niveaux. Une entrée est prévue pour l'accueil des parents qui viennent accompagner leur enfant et le rechercher. Cette entrée donne accès à une grande pièce au rez-de-chaussée pour les ateliers avec les parents comportant une cuisine, avec un plan bas adapté aux enfants. Dans l'entrée, un ascenseur donne accès à l'étage où se trouve une salle d'attente, une salle multifonctions (espace de soins utilisé par les parents, pour les jeux autonomes et pour un temps de regroupement des enfants le matin). Cet accès permet également de se rendre dans un bureau. Cet ascenseur qui mène à l'étage permet d'accéder au bureau sans passer par l'espace de vie des enfants. De l'arrière de la salle de rez-de-chaussée part un deuxième escalier emprunté par les professionnels pour accéder à l'espace de vie des enfants.

L'étage est principalement constitué par l'espace de vie des enfants composé de plusieurs sous-espaces pour les différentes activités (jeux de différentes natures, parcs pour les plus petits, coins repas adaptés à l'âge selon que l'enfant mange sur les genoux d'un adulte en individuel ou à une petite table avec les autres, ou sur la table-banc etc.). La table-banc est un équipement créé par Emmi Pikler, ayant des mesures spécifiques, adapté pour offrir aux enfants une continuité de la contenance après les bras de l'adulte et avant d'être assis en autonomie à la table avec les autres enfants; l'enfant prenant son repas à la table-banc reste en relation avec l'adulte placé face à lui. Des espaces fermés et isolés de l'espace de vie sont 4 destinés à accueillir les enfants faisant la sieste. Enfin, des salles de bain sont aménagées pour permettre les soins du corps et les changes (coucher et change debout) des enfants, elles sont séparées de l'espace de vie par une grande baie vitrée permettant d'être dans la relation de soins et de voir les autres enfants.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du service est d'offrir une alternative au placement classique : les enfants, placés à la suite d'une décision judiciaire ou administrative, bénéficient d'un accompagnement quotidien sur mesure, sans subir de rupture, ni avec leur milieu familial, ni avec leur milieu scolaire. À partir d'une période d'observation et d'évaluation, un projet personnalisé est proposé pour chaque enfant et ses parents. Les objectifs

sont de favoriser l'épanouissement et de soutenir le développement de l'enfant. Les parents sont accompagnés et soutenus dans leur rôle de père et mère et leur position éducative afin de valoriser et renforcer les compétences parentales.

DATE DE DÉBUT DU PROJET

2009

DATE DE DÉMARRAGE DE L'ACTION

2011

GRANDES ÉTAPES D'ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Mars 2011

Ouverture du service de l'accueil de jour Parent'Ailes dans le bâtiment des annexes - Site Gambetta.

Formation du personnel par l'adjointe de direction pédagogique et clinique.

Date d'entrée du 1^{er} enfant.

1^{er} trimestre 2012

Emménagement du service dans les nouveaux locaux 2 avenue Robert Schuman à Mulhouse.

16 mai 2012

Inauguration des locaux avenue Schuman en présence du Président du département du Haut-Rhin et du Maire de Mulhouse.

2013

Rattachement de l'accueil de jour Parent'Ailes au pôle MECS spécialisées.

2014

Embauche d'un médecin pour le service de l'accueil de jour Parent'Ailes.

Janvier-juin 2015

Évaluation du service Parent'Ailes par l'aide sociale à l'enfance du Haut-Rhin.

DESCRIPTION DE L'ACTION À CE JOUR

DESCRIPTION DE L'ACTION EFFECTIVE

Le dispositif fonctionne sur un triptyque : l'accueil de l'enfant, les visites à domicile, et le travail sur site avec les parents.

L'orientation de l'enfant dans le service est décidée par le juge des enfants, qui le formule directement dans l'ordonnance de placement. Le placement en accueil de jour peut être d'ordre administratif. Dans tous les cas, une synthèse avec l'aide sociale à l'enfance est réalisée en amont de l'admission de l'enfant, en présence du référent, de la coordinatrice et de l'inspecteur ASE.

Les enfants sont accueillis dans le service plusieurs jours par semaine par une équipe professionnelle pluridisciplinaire, spécialiste de la petite enfance, qui leur propose différentes activités, choisies et réalisées selon le projet personnalisé de chacun. Les enfants en âge scolaire continuent à fréquenter l'école de leur quartier. Ils sont conduits après l'école à l'accueil de jour par un parent ou un professionnel de l'équipe. La prise en charge est maintenue pendant les congés scolaires.

Le travail s'effectue en étroite collaboration avec les parents sur le site et à domicile. Le travail est réalisé « sur-mesure » et organisé principalement autour d'ateliers éducatifs proposés aux parents et aux enfants conjointement ou séparément, de visites à domicile, d'ateliers éducatifs, de sorties, de moments festifs partagés par les parents et leurs enfants. Les observations réalisées par les différents professionnels constituent le cœur du travail des équipes.

Un soutien psychologique est proposé à l'enfant et à ses parents pendant la durée de la prise en charge.

1. Accueil de l'enfant

L'arrivée d'un enfant à l'accueil de jour

L'arrivée d'un enfant à l'accueil de jour a été pensée avec une période d'adaptation de deux semaines, qui peut être prolongée d'une semaine si nécessaire. L'enfant vient d'abord avec son/ses parents(s) et sera ensuite accueilli seul. Ce premier temps avec les parents est important puisque c'est le seul moment durant la prise en charge où les parents sont invités à entrer dans l'espace de vie des enfants. Dans la suite de l'accueil, ils seront invités à venir dans le service, mais n'auront plus accès à cet espace.

Le premier accueil se fait généralement le matin ou l'après-midi, après l'accueil des autres enfants. Les parents sont là en présence des autres enfants. Si beaucoup d'enfants sont présents dans le groupe et selon l'âge de leur enfant, il peut être demandé aux parents de rester un peu à l'écart.

La plasticité dans l'organisation permet aussi qu'il y ait peu d'enfants si la situation le nécessite. Ces derniers sont alors invités à une activité à l'extérieur avec d'autres professionnels. Cela permet aux parents et à l'enfant de se poser et de s'exprimer.

Lors de la première semaine, l'accueil de l'enfant et de ses parents débute par la visite du service (présentation des locaux, des jouets, du matériel utilisé). C'est l'occasion d'une première introduction à la pédagogie Pikler-Lóczy. Pour cela, les professionnels sont attentifs à la réaction des parents à l'aménagement de l'espace de vie, ainsi qu'à leurs éventuelles questions. Cela permet de laisser les questions des parents émerger plutôt que d'être dans l'édition de règles.

La deuxième semaine est consacrée aux « échanges de compétences ». Au début, ce sont le(s) parent(s) qui montre(nt) aux professionnels de l'équipe « comment il(s) fait/font avec leur enfant ». Les principaux temps et activités observées sont les repas, le coucher à la sieste et le change. La deuxième partie s'organise à l'inverse puisque les professionnels expliquent au(x) parent(s) les pratiques avec les enfants et les habitudes du service. « Le parent n'est pas obligé de faire pareil. C'est juste pour qu'il sache comment on fait ».

Pendant les deux semaines d'adaptation, les parents vont être reçus en entretien pour signer le contrat d'accueil (DIPEC) en présence de la coordinatrice et/ou de l'adjointe de direction pôle MECS spécialisées.

Prise en charge de l'enfant dans le service

LA CONSTRUCTION DU PLANNING DE PRÉSENCE ET SES ÉVOLUTIONS : FLEXIBILITÉ ET ADAPTATION AUX CAS PAR CAS

Le planning de présence de l'enfant est construit par son référent, en appui sur l'ensemble de l'équipe, aussi bien pour le temps d'adaptation (les deux premières semaines), que pour la poursuite de son parcours. Durant les deux premières semaines, cela permet que cette personne soit toujours la même du début à la fin de l'adaptation. Le référent va ensuite progressivement présenter l'enfant aux autres enfants du groupe et aux autres professionnels. Cela laisse à l'enfant le temps de s'habituer aux différentes personnes. Le planning de présence est construit selon les disponibilités du référent et les besoins de l'enfant en lien avec son projet. Dans l'ensemble, les enfants sont accueillis au minimum 3 jours par semaines. Les jeunes enfants (moins de 42 mois/ 3,5 ans) sont en général accueillis tous les jours, c'est-à-dire les enfants d'âge préscolaire et de petite section.

Des accueils périscolaires sont aussi prévus pour les enfants plus grands scolarisés. Ils viennent alors au service le mercredi après-midi et après l'école – dans ce cas, les accompagnements sont réalisés par les parents ou un professionnel selon chaque situation. Selon les situations, il a également pu être proposé que les enfants viennent déjeuner à l'accue

cueil de jour plutôt qu'à la cantine scolaire. À noter que l'accueil de jour peut proposer un accueil pour des enfants qui ne sont pas assez socialisés pour fréquenter l'école.

Le planning peut évoluer selon la situation. Par exemple, en cas de fin de mesure, les temps de présence peuvent être diminués afin de préparer la sortie. Au contraire, dans les cas où la situation se dégrade, les temps d'accueil peuvent être augmentés.

LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Un médecin est présent dans le service deux après-midi par mois. Elle voit tous les enfants à leur arrivée, puis tous les 3/6 mois, et à leur sortie. Elle s'informe régulièrement de l'évolution des enfants (au niveau psychomoteur, de l'hygiène, des résultats d'examen).

Elle travaille en collaboration avec les médecins traitants des familles et ne se substitue pas à eux. Quand l'enfant arrive, elle leur écrit un courrier.

Dans l'appel à projet initial qui a entraîné la création du service, aucun médecin n'avait été prévu. L'association l'Ermite a été sensibilisée par ces questions à la suite d'une recherche-action à la pouponnière et aux constats réalisés sur le manque de prise en compte de la santé des enfants en protection de l'enfance.

Le médecin du service explique avoir pu apporter un éclairage important sur certaines problématiques relatives à la santé somatique mais ayant un impact direct sur la santé globale de l'enfant et sur son développement. Elle a ainsi mis en évidence des problématiques importantes d'anémies, de sommeil (insomnie ou hypersomnies, cauchemars et angoisses importantes à l'endormissement), problèmes de peau, d'audition, de vue chez les enfants accueillis qui nécessitent des actions importantes et rapides au vue de leurs conséquences sur le développement des enfants. Au départ du projet, il y avait aussi beaucoup d'accidents domestiques aux domiciles des parents. Ils sont aujourd'hui en nette diminution, grâce aux « causeries » et au travail réalisé lors des visites à domicile.

Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes et participe à leur sensibilisation. Elle a par exemple expliqué avoir observé chez de nombreux enfants des problèmes importants de malposition du fait d'enfants restés longtemps assis ou allongés à leur domicile. Un travail important a été mené par l'équipe (attention portée aux positionnements de l'enfant lors des prises sur les genoux, sorties en extérieur pour favoriser le développement moteur, etc.).

Le médecin réalise chaque année un bilan d'activités qui rend compte de sa pratique dans le service.

Préparation du départ d'un enfant

Un protocole de sortie a été mis en place depuis peu afin d'accompagner au mieux ce moment.

Lorsqu'un enfant quitte le service, une fête de départ est organisée – dans la mesure du possible – autour du partage d'un goûter ou d'un repas. Les parents sont toujours invités. Le jour de son départ, les professionnels remettent à l'enfant son cahier de vie – dans lequel chaque professionnel a écrit un mot – ainsi que la pochette des dessins qu'il a réalisé pendant ses temps de présence à l'accueil de jour.

L'équipe prévoit pour la suite que certains dessins, photos puissent être envoyés à l'ASE afin qu'ils soient ajoutés dans le dossier, en cas de perte du cahier.

2. Les visites à domicile (VAD)

Les visites à domicile (VAD) sont au cœur de la prise en charge dans le service. Elles sont organisées de façon très régulière par l'équipe, au minimum une à deux fois par semaine et peuvent être augmentées si nécessaire. La première VAD fait suite à l'adaptation, laquelle peut durer selon les situations entre 2 et 15 jours (dans le contexte d'une sortie de pouponnière, la VAD est très rapide). Ce délai est laissé aux parents afin de permettre d'avoir le temps d'apprendre à connaître les professionnels et que celles-ci ne soient pas vécues de manière trop intrusive. Les VAD permettent un travail important sur des éléments simples mais prioritaires dans la vie quotidienne des parents. Par exemple, il peut s'agir de vérifier si un thermomètre est présent à la maison pour pouvoir réagir de façon adéquate en cas de fièvre de l'enfant. Les professionnels ont en effet constaté que certains problèmes avaient lieu non pas par manque de volonté des parents mais pas non-connaissance des actes/attitudes à avoir dans certaines situations avec leur enfant.

Les horaires retenus pour les visites vont varier selon les éléments qui seront travaillés. Par exemple, celles-ci peuvent avoir lieu en soirée afin de travailler le temps du coucher de l'enfant. Le service est également ouvert le samedi matin – différents professionnels se relaient – afin de pouvoir organiser des visites sur cette matinée.

Le référent de l'enfant est présent pour la plupart d'entre elles, accompagné par un de ses collègues. Le binôme de professionnels permet la confrontation des regards professionnels, mais aussi de bénéficier du soutien et de la présence d'un collègue. Les VAD sont des temps très forts des pratiques de l'accueil de jour qui apportent beaucoup à l'observation et sont un levier de la prise en charge. Cependant, elles restent difficiles à mener et peuvent confronter les professionnels à des situations très difficiles qui peuvent entraîner beaucoup d'usure. Les professionnels expriment clairement leur besoin d'être deux.

À l'origine du projet, il avait plutôt été pensé que les professionnels intervenaient sur des thèmes particuliers (ex : hygiène, jeux à domicile, aménagement de l'espace). Au fur et à mesure de l'évolution du projet, c'est davantage le référent de l'enfant qui a été pressenti pour les effectuer, même si sur des thèmes précis la question du corps de métier intervient.

Enfin, les VAD peuvent aussi être organisées si un enfant est malade ou ne vient pas. En cas d'absence d'un enfant un jour où il est attendu, l'équipe téléphone à la famille après un délai d'une demi-heure. Si personne ne répond une VAD d'urgence sera organisée. Ces pratiques sont explicitées clairement aux parents lors de la première semaine pendant les temps d'entretien avec la coordinatrice. Les VAD ne sont, en principe, jamais réalisées à l'improviste sans un appel téléphonique préalable, sauf urgence absolue.

3. Les ateliers proposés aux parents

Les parents sont régulièrement rencontrés par les professionnels. Le téléphone est également décrit comme un outil très important dans le travail car il permet un lien très fort et des contacts très riches.

Tous les parents sont invités à participer aux différentes propositions du service, selon leurs possibilités de mobilisation et leurs disponibilités. Ils sont invités à prendre part :

Les causeries : deux fois par mois

Les causeries, proposées ponctuellement aux parents, sont des temps de débat et de parole autour de thèmes du quotidien tels que le sommeil, l'hygiène, les accidents domestiques, les règles et les limites, les écrans... Ces temps sont animés par deux professionnels de l'Accueil de jour qui utilisent des supports variés qui font effet de médiation (jeu de société, vidéo, magazine...). L'objectif est de susciter les échanges et d'amener la réflexion autour de problématiques rencontrées régulièrement.

Les mardis des pères : 1 fois par mois

Le projet est pensé pour l'ensemble des pères de l'accueil de jour. À partir du moment où ils sont présents dans la vie de leur enfant, une prise en compte leur est proposée durant ces mardis spécifiques. Ils sont donc tous systématiquement conviés à ces temps le premier mardi de chaque mois.

Ce projet est animé principalement par un professionnel homme. Ceci dans l'idée de se retrouver entre pairs et de faciliter également les échanges. En fonction des besoins repérés, des ateliers « plaisirs » entre pères et enfants, à plusieurs ou non, sont organisés autour du jeu, du bricolage... L'idée étant de proposer des thèmes et supports où les hommes sont plus à l'aise et où ainsi, les rapports entre pères et enfants sont facilités.

Les mardis des mères : 1 fois par mois

Le mardi des mères est un temps proposé une fois par mois aux mères de l'accueil de jour. Il s'agit de leur permettre de se retrouver, d'échanger, de partager autour de leurs vies de mères mais également de femmes. Ce temps peut prendre différentes formes et les mères sont parfois accompagnées de leurs enfants. Il peut s'agir de temps de bricolage, de sor-

ties au zoo, à la piscine, de séance de relaxation, de préparation d'un goûter à partager avec les enfants... Les mères co-construisent avec les 10 professionnelles le « planning des actions » à mener au cours de l'année. Il s'agit avant tout d'un temps convivial où les confidences naissent, les difficultés sont nommées et la solidarité prend forme.

Les ateliers spécifiques

Par exemple, pendant deux ans, des professionnels ont proposé des temps de Kamishibai (théâtre japonais). Ces ateliers ont été organisés à la suite d'un premier temps fait avec les livres. L'équipe a ensuite proposé aux parents de venir créer des histoires avec des dessins. Les résultats ont pu être présentés lors de temps festifs (Noël, galette des rois). Ces temps ont été des leviers intéressants du travail réalisé avec les parents qui se sont senti acteurs et ont été « re-narcissés » dans leurs compétences parentales. Ils se sont sentis capables d'inventer une histoire puis de la dessiner. L'idée centrale est que les parents puissent co-créer ensemble pour leur enfant. La création de ces ateliers peut aussi reposer sur les savoirs particuliers de parents qui seront proposés au groupe, permettant aussi une transmission des compétences.

Ces différents temps restent ouverts pour les parents dont les enfants sont partis afin de leur permettre de continuer à venir dans un espace dans lequel ils se sont inscrits.

D'autres propositions peuvent être faites, en individuel (pour une famille), selon les besoins, les problématiques et le projet de l'enfant :

- les ateliers de médiation parents-enfant : musique, marionnettes, jeu, cuisine ;
- observations conjointes parents-enfant ;
- sorties conjointes parents-enfant.

Le point de départ de ces propositions est le projet personnalisé de l'enfant, les objectifs qui ont été formulés. Ces ateliers constituent un des moyens mis en place pour répondre aux objectifs formulés au départ dans le projet.

Les ateliers et causeries sont animés par les professionnels selon leurs intérêts et compétences (musique, cuisine, soin du corps, etc.). Les thèmes et les ateliers sont ainsi à changer en cas d'essoufflement des participants pour maintenir la dynamique. Les ateliers sont majoritairement co-animés. Mais en cas d'absence d'un des deux professionnels l'atelier est maintenu sauf indication contraire.

4. Les outils de travail

La référence

Pour chaque enfant accueilli, un référent professionnel est désigné. Chaque professionnel a en moyenne la référence de trois enfants. Tous les professionnels de l'équipe peuvent

être référents à l'exception de la puéricultrice qui suit toutes les familles au niveau de la santé et la psychologue.

Un projet personnalisé pour chaque enfant

Ce projet personnalisé est construit majoritairement par le référent, en fonction de ses observations et de celles de ses collègues de l'équipe.

Le projet est souvent construit et rédigé à deux professionnels (le référent et un autre professionnel) afin de bénéficier de ce double regard. Ensuite, le projet est travaillé en réunion hebdomadaire, avant la validation finale par l'adjointe de direction pédagogique et clinique. Le projet fait en moyenne 8 pages.

Le projet est toujours construit de la même façon à partir de différents items :

- santé : partie réalisée principalement par la puéricultrice à partir des observations. « Ce qui a été fait et ce qui reste à faire. »
- développement psychomoteur : où en est l'enfant dans son développement psychomoteur. À partir de l'ensemble des observations réalisées par l'équipe au quotidien, sont détaillées trois items :
 - la motricité fine;
 - la motricité globale;
 - les jeux.
- développement intellectuel : 2 items, réalisés en collaboration avec la psychologue :
 - l'attention,
 - l'intérêt.
- langage
- relations de l'enfant :
 - avec les adultes,
 - avec les autres enfants,
 - avec sa famille,
- exercice de la parentalité.

Chaque item est lu en équipe, et les moyens et les objectifs sont formulés en équipe pour chacun des items. Pour chaque objectif formulé, un moyen d'y répondre est inscrit.

Exemple :

- Objectif : « accompagner autour des soins d'hygiène » ;
- Moyen : « Proposition que la puéricultrice de l'équipe se rende au domicile chaque semaine afin d'accompagner la maman dans les différents soins autour des besoins de cet enfant. »

Le document est ensuite lu aux parents. Pour l'instant, l'équipe est en train de construire les modalités de présentation du document aux parents. Le référent le présente aux parents, accompagné ou non de la coordinatrice. Ce moment est un espace de dialogue avec les parents, pendant lequel ils peuvent demander des changements, corrections et apporter d'autres éléments (comment cela se passe à la maison ?).

Ce document n'a pas fonction à être un document administratif. Il est le résultat du travail et du regard croisé de l'équipe. C'est une feuille de route pour la famille. Ce document est un outil de travail pour l'équipe, mais il doit aussi appartenir aux parents. Pour cela, le document a évolué depuis l'ouverture du service. Des changements de termes ont été réalisés par exemple. Un travail important d'affinement du vocabulaire partagé a été réalisé en équipe. Des mots très techniques ont été remplacés par un langage simple afin que les parents puissent s'en saisir.

Une fois terminé, le projet est validé et signé par la coordinatrice et l'adjointe de direction de l'association. Il est ensuite envoyé au secrétariat de l'association qui le met en forme selon une maquette particulière. Il est ensuite imprimé en 4 exemplaires (un pour les parents; un pour le référent; un pour le dossier du service; un pour l'ASE).

Les parents sont ensuite reçus avec le référent par la coordinatrice afin de signer le document. Un exemplaire est donné aux parents. Au fur et à mesure de la prise en charge, l'adjointe de direction pôle MECS peut être amenée à inviter les parents à relire ce document. Le référent pourra aussi le ressortir lors de certains RDV avec les parents, pour avancer sur les objectifs et les moyens.

Si la prise en charge d'un enfant est prolongée, une réévaluation est réalisée afin de déterminer si les objectifs ont été atteints et ensuite en formuler de nouveau. De nouvelles observations sont aussi réalisées.

Un classeur et un cahier de vie pour chaque enfant

Ils sont remplis pour chaque enfant par l'ensemble des professionnels. Ils regroupent les observations quotidiennes réalisées par les professionnels des enfants et des parents. Ils sont organisés par fiches selon différentes thématiques de couleurs différentes : causerie, atelier, etc.

Le classeur contient également une copie du planning de la semaine de l'enfant. C'est la puéricultrice qui le prépare et le transmet aux parents. Elle le réalise le mardi, afin de pouvoir le leur transmettre le jeudi. En plus du planning de l'enfant dans le service, sont précisés les causeries, ateliers auxquels les parents participent, ainsi que les RDV médicaux programmés.

L'évaluation du développement de chaque enfant est régulièrement réalisée grâce au Tableau de développement de E. Pikler.

Si un enfant présente un retard de développement, un bilan plus approfondi peut-être réalisé par la psychologue. Les outils employés sont alors : le Brunet-Lézine réalisé en présence du parent, l'échelle d'Alarme détresse bébé (ADBB). Pour les enfants plus grands, le test de Patte Noire est ajouté.

Le cahier de vie de l'enfant regroupe des photos, des anecdotes et des souvenirs (tickets, affiches, flyers...) autour du quotidien des enfants et de leur famille à l'accueil de jour. Il est préparé par les référents et les enfants en âge scolaire tout au long de la prise en charge.

Le journal des enfants

Il est fait toutes les fins de semaine. Il a beaucoup évolué depuis l'ouverture. À l'origine seuls les éléments clés de la semaine étaient repris, aujourd'hui, la puéricultrice reprend, pour chaque enfant, les observations et les transmissions écrites des professionnels pour l'élaborer (motricité, langage, développement, RDV médicaux réalisés). Un temps de regard croisé permet que les autres professionnels puissent ajouter leurs remarques s'ils le souhaitent. Le journal des enfants est ensuite envoyé chaque semaine au directeur, à la psychologue, à la coordinatrice, à l'adjointe de direction pôle MECS spécialisées, et à l'adjointe de direction pédagogique et clinique. C'est un outil de veille clinique en lien avec la spécificité du dispositif.

Il est une photographie de la semaine qui permet de suivre l'évolution de l'enfant. Il est aussi un outil de travail pour les professionnels absents du service et qui reviennent par exemple après des congés. Il est évoqué l'idée de l'informatiser afin de faciliter le travail de reprise et de synthèse. Ce journal des enfants co-construit une narrativité pour chacun des enfants accueillis à Parent'Ailes.

L'aménagement de l'espace de vie

L'espace de vie des enfants a été créé par l'équipe en appui sur la pédagogie mise au point par la pédiatre hongroise E. Pikler. L'organisation des lieux, la répartition et le choix du mobilier, des jouets, etc. ont été pensés par l'équipe et ne reposent pas sur le hasard.

Avant l'ouverture de l'accueil de jour, l'équipe a été formée pendant un mois par l'adjointe de direction pédagogique et clinique autour des fondamentaux de la pédagogie Pikler-Lóczy.

La supervision

Une supervision de l'équipe est mise en place par une psychologue (Pikler-Lóczy France) via Skype, et ceci 2 fois par mois pendant 2 heures.

PROFESSIONNELS PARTICIPANT À L'ACTION (ET AUTRES SERVICES)

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

L'équipe fait preuve de réactivité et de créativité pour s'adapter à la situation singulière de chaque enfant.

IMPLICATION DE LA HIÉRARCHIE ET AUTRES INSTITUTIONS

La direction de l'association est très impliquée dans les projets du service. La directrice adjointe présente en réunion hebdomadaire de direction le travail réalisé par les professionnels, à partir entre autres du journal des enfants.

TEMPS ET MODALITÉS DE RÉGULATION EN ÉQUIPE

Une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée en présence de chacun des professionnels, la coordinatrice, la psychologue et l'adjointe de direction pôle MECS spécialisées. Ces réunions sont l'occasion d'aborder les situations des familles, de participer à la construction du projet personnalisé et de faire le point sur l'évolution de l'enfant depuis son arrivée.

L'équipe est décrite par les professionnels comme un soutien très important du travail réalisé. Les temps de réunion permettent des élaborations et de régulations importantes à propos des situations des enfants et des familles qui sont très mobilisantes pour les professionnels.

MODALITÉS D'ENTRÉE EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

Depuis l'ouverture de l'accueil de jour, la moitié des enfants accueillis ont été orientés par les professionnels des services d'AEMO. Depuis 2014, 25 % des enfants sont orientés par le Service d'investigation et orientation éducative (SIOE) et 25 % par les Techniciennes d'interventions sociales et familiales (TISF).

IMPLICATION DES USAGERS

Les parents sont régulièrement invités à s'exprimer sur la prise en charge de leur enfant. Un conseil de vie social est également organisé chaque année. Il est décrit comme un moment très riche lors duquel les parents s'expriment beaucoup.

AMPLITUDE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL DES USAGERS

Le service est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, sauf les jours fériés. Une permanence est assurée le samedi de 9 h à 12 h, et les visites à domicile sont régulièrement organisées pendant ce temps.

Les très jeunes enfants sont majoritairement accueillis le matin jusqu'en début d'après-midi (vers 14 h-15 h). Après ce sont souvent les enfants d'âge scolaire qui sont accueillis après l'école. Les enfants en petite section de maternelle arrivent en général à midi. Ils déjeunent à l'accueil de jour et font ensuite la sieste dans la salle du service aménagée

à cet effet. Les parents sont mobilisés selon leurs disponibilités pour accompagner leur enfant à l'accueil de jour après l'école.

MODALITÉS POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF PAR SON ENVIRONNEMENT

Un travail de présentation des missions du service est en cours pour qu'il soit mieux repéré par les partenaires. Le service est encore trop identifié comme une « crèche spécialisée ». L'objectif est également de les sensibiliser à la tranche d'âge 0-3 ans, afin que le travail ne soit pas fait trop tardivement.

PLACE DE L'ACTION PAR RAPPORT AU SYSTÈME DANS LEQUEL ELLE S'INSÈRE

Le service d'accueil de jour permet la mise en place d'un travail important visant à favoriser les liens parents-enfant, à valoriser les compétences parentales et à soutenir le développement de l'enfant. Les actions de l'équipe sur site ou à domicile permettent une prise en charge plurielle et adaptée au plus près de chaque situation. Cette modalité d'accueil de l'enfant permet d'éviter une séparation du milieu familial tout en proposant un suivi important de la famille.

RÉAMÉNAGEMENT OU ÉVOLUTION DU PROJET

Le projet et les pratiques sont en constante évolution depuis l'ouverture. Les manières de travailler sont remises en question régulièrement et adaptées par les professionnels selon leurs observations. L'équipe nous a fait part de sa volonté actuelle de développer dans la prise en charge un axe « activités et sorties culturelles ». Les parents, familles qui fréquentent le service n'ont généralement pas accès à certaines activités culturelles (concerts, musées, etc.). L'équipe souhaite valoriser ce type de médiation.

AUTRE PROJET ACTUEL

L'accueil de jour de l'Ermitage de Mulhouse, l'association La Passerelle de Rixheim, un club-service KIWANIS se sont associés en 2016 afin de proposer aux enfants et aux parents une nouvelle expérience riche de sens et de découvertes. Les dispositifs se sont accordés sur une idée commune : l'art et la culture comme soins accompagnent grands et petits dans le lien, dans la relation et la rencontre.

Aussi, la mise en place d'un projet pour « aller au spectacle » a été mis en place. Il s'agit de trois temps proposés à chaque enfant et ses parents. Un temps d'avant spectacle pour préparer au spectacle, le temps de la représentation à La Passerelle et un temps d'après spectacle autour d'un atelier. Lors de ce temps, le vécu de chacun lors du spectacle est accompagné par un support lié à la thématique de la représentation (terre, ombres, collage...). Les parents et les enfants ont profité de spectacles choisis en fonction de l'âge de l'enfant mais également de ses intérêts ou de la pro-

blématique familiale. Chacun a apprécié ce temps, a expérimenté à son rythme, a « oublié le temps d'un instant leurs problèmes du moment » (propos d'une maman, rapportés par les professionnels). Le projet, au regard du succès rencontré, sera reconduit en 2017/2018.

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET

(REGARD CRITIQUE, ENTRAVES OU FREINS AU DÉVELOPPEMENT, LIMITES DE L'ACTION...)

ÉLÉMÉNTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

L'ACTION A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ?

Le dispositif d'accueil de jour Parent'Ailes a fait l'objet d'une évaluation en 2015 dans le cadre d'une évaluation plus large qui concernait 5 dispositifs d'accueil de jour dans le département du Haut-Rhin.

Auteur

Cette démarche d'évaluation a été coordonnée par Madame Marjorie Schwartz, inspectrice ASE et Monsieur Sébastien Lavoue, chargé de mission ASE.

Méthode d'évaluation mise en œuvre

Cette évaluation repose sur l'analyse fine d'exactions du logiciel Solis, de questionnaires transmis aux services d'accueil de jours, de visites sur sites, d'entretiens avec les acteurs majeurs de cette prestation (inspecteurs, juges des enfants, service de tarification des établissements, etc.) et d'une étude documentaire.

La démarche d'évaluation a débuté en janvier 2015 avec la définition du périmètre et des attentes. La réunion d'annonce officielle du démarrage de la démarche a eu lieu en février 2015, les visites sur site en avril-mai et la restitution des conclusions fin juin 2015.

Cette démarche avait pour objectifs :

- d'appréhender l'organisation et le fonctionnement des différents services d'accueil de jour en apportant un éclairage sur les interventions à destination des mineurs et de leurs parents;

- d'étudier les profils des mineurs accueillis : motifs de début et de fin de prise en charge, la durée, les origines géographiques des familles, etc.;
- de mesurer les écarts entre le cahier des charges de 2009 et la pratique ;
- d'apporter des réponses à la saturation permanente du dispositif ;
- de dégager le cas échéant des pistes d'amélioration ;
- réaffirmer la commande départementale.

Trois documents socles ont servi de base à l'observation et à l'analyse des données :

- le schéma départemental 2012-2016 ;
- le cahier des charges de l'appel d'offre en accueil de jour de 2009 ;
- le vadémécum des prestations défini dans le département.

Conclusions, perspectives dégagées

Cette évaluation a débouché sur 7 préconisations pour l'ensemble des services d'accueil de jour du département.

MODALITÉS D'ANALYSE DE LA STRUCTURE

Fiche effectuée : décembre 2016.

À partir de :

- visite du dispositif et rencontre de l'équipe par deux membres de l'ONPE ;
- analyse des documents internes de l'association (Projet associatif 2013-2018, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, Rapports d'activités du médecin) et de l'étude évaluative du Haut-Rhin ;
- entretiens avec 3 parents d'enfants accueillis et ayant été accueillis.